

sieurs siècles. Sa contagiosité est très considérable et s'effectue par les déjections humaines quand une fois elles sont des sèches, tombées en poussières et livrées au souffle de l'air ; alors seulement l'élément contagieux pénètre dans l'organisme des individus.

Ces microbes, jusqu'ici insaisissables par les yeux de la science, font de l'air et de l'eau leur *véhicule de propagation*. Sa marche d'extension est capricieuse et offre des particularités inexplicables qui déroutent fréquemment la science d'observation. On affirme toutefois que la malpropreté accroît les chances de transmission de la maladie. On apprend aussi que la sécheresse et la chaleur de l'air hâtant la dessiccation des matières cholériques, augmentent le danger, on s'explique comment des linges, des marchandises souillées portent avec eux la matière contagieuse et et contaminent, après un temps quelquefois très long, des individus. L'influence mystérieuse des orages sur l'apparition des épidémies n'a plus rien qui étonne, car l'eau sert d'heureux véhicule aux matières souillées.

M. Marcy, par des recherches minutieuses dans ce sens, a recueilli une foule de renseignements d'une grande importance dont communication en a été faite, en novembre dernier, à l'académie des sciences et dont voici les conclusions :

« 10. Le choléra épidémique présente différents degrés d'intensité, depuis la diarrhée simple et cholérique plus ou moins grave jusqu'au choléra algide et asphyxique amenant la mort en quelques heures. On a appelé "constitution médicale cholérique" les dérangements gastriques ou intestinaux qui coexistent souvent avec le choléra épidémique.

« 20. Le choléra se transmet par l'homme ; il voyage avec lui par terre ou par mer et se propage plus ou moins vite suivant la

rapidité des moyens de locomotion dont l'homme dispose. Dans une localité indenne on voit d'ordinaire apparaître le choléra après l'arrivée d'un individu venant d'un pays où règne la maladie. Il n'est pas indispensable que le sujet importateur du choléra en soit atteint lui-même ; il peut n'avoir qu'une diarrhée cholérique.

« 30. Le principe contagieux du choléra semble résider dans les déjections intestinales des malades.

« 40. Des objets ayant servi à des cholériques, leurs vêtements, des linges souillés de leurs déjections, ont transmis le choléra dans des localités plus ou moins éloignées où ils avaient été envoyés. Ces objets ont conservé parfois pendant plusieurs semaines leurs propriétés nocives. Des aliments préparés dans la maison d'un cholérique, puis emporté dans une autre maison, ont communiqué le choléra à la plupart de ceux qui en ont mangé.

« 50. Beaucoup de sujets semblent réfractaires au choléra : on a vu souvent des individus s'exposer à toutes les conditions dans lesquelles la maladie se transmet habituellement et n'en éprouver aucun accident.

« 60. On a pu, dans certains cas, déterminer le temps qui s'est écoulé entre l'action des causes ci-dessus indiquées et l'apparition du choléra. La durée minima d'incubation de la maladie paraît être de douze à vingt quatre heures.

« 70. Le choléra sévit plus fréquemment dans les campagnes ; mais la mortalité relative, c'est-à-dire le rapport des décès au nombre des habitants, est plus grande dans les campagnes que dans les villes.

« 80. La maladie sévit généralement avec plus de rigueur sur les populations pauvres que sur les classes riches ou aisées.

« 90. De toutes les professions, c'est celle de blanchisseur, qui donne la plus forte